

*Les crédits*

gouvernement minoritaire. Les libéraux avaient besoin de l'appui des néo-démocrates pour continuer de gouverner. Ce régime a été l'un des prix que les libéraux ont dû payer pour garder le pouvoir.

Le régime d'assurance-maladie était alors fondé sur certains principes comme l'universalité, la transférabilité et la gestion publique. Il était également fondé sur un partenariat entre les gouvernements fédéral et provinciaux, un partage des frais en vertu duquel le gouvernement fédéral, se servant de son pouvoir de dépenser, s'engageait à rembourser la moitié des dépenses d'assurance-maladie des provinces. Le partenariat s'est effrit et le principe a été érodé.

Je crois qu'il est important de préciser quand cette érosion a commencé. Les premiers coups sont venus dès que les libéraux ont formé un gouvernement majoritaire. Dès 1975, les libéraux étaient déterminés à renoncer à leur engagement en faveur d'une participation à parts égales.

Je me reporte au budget du ministre des Finances du gouvernement libéral en 1975. Il pourrait tout aussi bien s'agir du ministre des Finances actuel. On lisait dans ce budget que: «Le gouvernement se propose donc de donner l'exemple en matière de restriction, en exerçant une surveillance très rigoureuse sur ses activités et ses programmes. [...] Toutes ces mesures sont destinées à restreindre les dépenses de façon efficace et à ralentir leur taux de croissance pour les années en cours et à venir. Notre objectif, pour cette année financière, est de un milliard de dollars.»

Plus loin, le gouvernement ajoute: «La Loi oblige le gouvernement fédéral à donner un préavis de cinq ans avant de pouvoir mettre fin aux ententes actuelles. J'annonce donc que le gouvernement fera connaître son intention de mettre fin à ces accords.» C'était son avis de retrait. Ce n'était pas un gouvernement conservateur, mais un gouvernement libéral. Cette date marquait le début de la fin du partenariat à parts égales.

C'est de cela que découle le financement global apparu en 1977. Le gouvernement fédéral avait limité les paiements de transfert et il imposait le financement global aux provinces en leur disant qu'elles disposeraient de tant d'argent et qu'elles devraient ensuite s'arranger seules. À partir de là, les gouvernements pouvaient se retirer unilatéralement du programme.

Au début des années 1980, même les libéraux ont commencé à renier les ententes conclues en vertu du programme de financement global.

• (1220)

Ils l'ont fait en retirant la garantie de revenus. Ils ont unilatéralement retiré cette garantie, ce qui fait perdre chaque année aux provinces 1,2 milliard de dollars pour les soins de santé. Ce montant augmente sans cesse parce qu'il réduit la base de calcul. Parallèlement, les libéraux s'en prenaient à d'autres aspects des paiements de transfert par leur programme des six et cinq pour cent. L'enseignement postsecondaire était plus directement visé, mais par effet cumulatif, les soins de santé ont aussi été touchés.

Aujourd'hui, les mesures des conservateurs nous donnent un exemple de ce que les libéraux auraient fait s'ils étaient demeurés au pouvoir. Ils ont ouvert le bal. Ce sont les libéraux qui ont rendu la mesure législative possible; ce sont eux qui ont commencé l'érosion des soins de santé.

Quand les conservateurs ont accédé au pouvoir, nous avons eu le budget de 1986 qui a lié l'augmentation des paiements de transfert à celle du produit national brut moins 2 p. 100; puis nous avons eu le budget de 1990-1991 et le projet de loi C-96 qui bloquent l'augmentation des paiements de transfert, et puis ce budget de 1991-1992 qui maintient ce blocage sur une longue période. En fait, le gouvernement conservateur n'a fait qu'agir dans le même sens que les gouvernements libéraux. La différence, c'est qu'il a peut-être appris à le faire un peu mieux, à réduire les paiements de transfert d'une façon un peu plus efficace et un peu plus profonde, mais il ne fait qu'appliquer les leçons de ses bons maîtres libéraux.

Ce que nous devons examiner en l'occurrence, c'est l'effet cumulatif des réductions inaugurées par les libéraux et poursuivies par les conservateurs. L'examen de documents conservés à la Bibliothèque du Parlement a révélé la perte de recettes pour les provinces, avant le budget de 1991-1992. Cet effet cumulatif s'établissait à 22 milliards de dollars. On prévoit maintenant que par suite du budget actuel, le montant des recettes dont elles vont manquer devrait dépasser 29 milliards de dollars. Il faut se demander ce que cela signifie pour certaines provinces, notamment pour les plus démunies qui éprouvent de plus en plus de difficulté à dispenser les soins de santé.

Ce «trou» de 29 milliards de dollars signifie par ailleurs que le gouvernement fédéral est loin d'assumer la moitié des frais. Les chiffres établis avant la présentation du budget indiquent que le gouvernement fédéral n'assume plus que 37 p. 100 des frais, tant par le biais des points d'impôt que par les transferts en espèces, et que les provinces par contre en assument jusqu'à 63 p. 100.